LES SITES SHELL-DEVELOPPEMENTDURABLE.INFO - SHELLRECHARGES.EU - SHELLRECHARGES.COM - SOLUTIONSSHELL.COM - SHELL-RECHARGE.COM - SHELLGROUPE.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Les site ont été créés le 23/11/2023 et 28/11/2023. Ils sont inscrits sur la liste noire du site abe-infoservice.fr. Il est proposé une fois de plus d'investir dans les bornes électriques... Nous déconseillons tout contact avec ces sites. Il est à noter l'existence du site shellrecharges.com qui n'est pas encore en liste noire...Cela ne saurait tarder.

Les sites internet

Le site shellgroupe.com

Il a été créé le 20/11/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/shellgroupe.com

Le site shell-recharge.com

Il a été créé le 10/01/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/shell-recharge.com

Le site solutionsshell.com

Il a été créé le 10/01/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/solutionsshell.com

Le site maplateformesh

Il a été créé le 14/01/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/maplateformesh.com

Le site shellrecharges.com

Il a été créé le 22/11/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/shellrecharges.com

Le site shell-recharges.eu

Il a été créé le 23/11/2023. Nous publions le whois :

https://whois.eurid.eu/fr/search/?domain=shellrecharges.eu

Le site shell-developpementdurable.info

Il a été créé le 28/11/2023. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/shell-developpementdurable.info

Nos recherches

Le site shell-developpementdurable.com est ouvert. Il s'agit d'une simple page faisant de la réclame pour les bornes électriques. Il n'a ni mentions légales ni conditions générales de vente sérieuses. Il est possible de consulter un document sans aucune information sur le fonctionnement de cet investissement par un lien mis en en bas de la page contact. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le contenu est tellement peu intéressant que nous le publions pas.

Il est à noter la création le 22/11/2023 du nom de domaine shellrecharges.com

Celui-ci imite le nom du vrai site créé en 2019 ! Il a été ajouté un "s" à recharge !

Le VRAI NOM est shellrecherhe.com SANS s

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 80 89 45 97
Le numéro 01 84 80 37 82

Il s'inscrit dans une série intéressante :

lfde-gestion.com	01 84 80 33 37
orpavimob-ehpad.com	01 84 80 35 10
shell-recharges.eu	01 84 80 37 82
flatexdegiro-private.com	01 84 80 38 19
qontoplus.group.com	01 84 80 38 20
bbaitaufrance.com	01 84 80 39 70

Il fait l'objet d'alertes :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/719317

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/733352

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/734289

Le numéro 07 43 46 15 83
Le numéro 07 45 89 15 88

Il s'inscrit dans une série intéressante :

gestionnairebrma.com	07 45 89 01 25
bourso-support.com	07 45 89 01 26
shellrecharges.com	07 45 89 15 88
vrbk-private.com	07 45 89 28 53

Il a fait l'objet d'une alerte :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/735102

Les faux noms

- M. Laurent THUILLIEZ
- M. Didier LAMBERT

Le produit

Il est proposé d'investir dans les bornes électriques. Pour accéder à la partie privée, il faut utiliser le nom de domaine monacces.shellrecharges.eu

Un autre nom de domaine est utilisé pour l'accès à la partie privé : acces.maplateformesh.com

Les informations juridiques

Le site shell-developpementdurable.info est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 06/12/2023.

Le site shell-recharges.eu est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 22/12/2023.

Le site maplateformesh.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 29/01/2024.

Le site solutionsshell.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 29/01/2024.

https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.